

Neuchâtel, le 1^{er} avril 2026

CONVOCATION – Session 2026

EXAMENS DE FIN D'APPRENTISSAGE

EMPLOYÉ-E DE COMMERCE CFC PÔLE COMMERCE ET GESTION 4M4Ea, 4M4Eb et répétant-e-s

Responsable des procédures de qualification au SFPO :
M. Fabian Burgunder, SFPO-OFAP, Espacité 1, 2300 La Chaux-de-Fonds
Courriel : ofap.examens@ne.ch

Directives :

- Le/la candidat-e doit apporter lui/elle-même les moyens auxiliaires autorisés excepté pour l'examen écrit de français pour lequel les dictionnaires sont fournis par le pôle. Il/elle est responsable de leur bon fonctionnement.
- Si la calculatrice tombe en panne, le/la candidat-e n'a droit ni à une machine de rechange – à moins que cette dernière lui appartienne également – ni à une prolongation ou à la répétition de l'examen.
- Tout moyen auxiliaire ne peut être utilisé que par un-e seul-e candidat-e.
- L'utilisation de smartphones, smartwatches et d'appareils équivalents est interdite durant les examens.

Lieu de l'examen **écrit** :

**CPNE – CG, Site Progrès
Rue du Progrès 40, 2300 La Chaux-de-Fonds**

Mercredi matin 3 juin 2026

Salle A 311 – site Progrès

Présence selon liste des candidat-e-s

Pratique professionnelle - Écrit

09h00-11h00 (09H00-10h30 pour S&A)

Uniquement pour les candidat-e-s des branches suivantes :

- **Assurances privées**
- **Administration publique**
- **Services & administration**
- **Banque**

Les candidat-e-s des autres branches sont convoqués directement par leurs associations (branches)

Moyen auxiliaire autorisé pour les 4 branches :

- **Calculatrice non programmable** (affichage exclusivement numérique / ne peut pas imprimer / ne nécessite pas d'alimentation secteur / ne peut pas communiquer)

Moyen auxiliaire supplémentaire pour la branche Administration publique :

- **Dictionnaires unilingues sous format papier**

Surveillant-e-s :

Membres OFAP
Représentant-e-s des branches

La convocation à l'examen oral de la branche Pratique professionnelle - oral qui exige des aptitudes de communication - est adressée directement par la branche.

Dates prévues : Lundi 8 et mardi 9 juin 2026

Durée : 30 minutes

**COMMISSION D'EXAMENS DE FIN D'APPRENTISSAGE
DES PROFESSIONS DU COMMERCE**

MEMBRES DU BUREAU

- Marika TRIPET, présidente, directrice adjointe au CPNE/CG
- Fabian BURGUNDER, responsable des procédures de qualification au SFPO
- Laetitia STUBI, responsable des cours interentreprises de l'ORF-NE
- Cosette GOGNIAT, directrice-adjointe au CPNE/CG
- Lucie COURVOISIER, directrice-adjointe au CPNE/CG
- Florence FAVARGER, coordinatrice de filière au CPNE/CG
- Myriam FORESTI, collaboratrice spécialisée au SFPO

MEMBRES DE LA COMMISSION DU COMMERCE

Laurent COMTE

Christophe HOLZER

Sabine CURRIT

Didier JOUVAL

PROCLAMATION DES RÉSULTATS

Aucun résultat ne sera communiqué avant la cérémonie de remise des certificats.
Une liste alphabétique des candidat-e-s ayant réussi l'examen sera affichée à l'école devant le secrétariat du Pôle Commerce et Gestion, rue de la Maladière 84 au 1^{er} étage, le :

Mercredi 24 juin 2026 à 17h00

ainsi que sur le site www.ne.ch/examens

Les candidat-e-s en situation d'échec seront avisé-e-s téléphoniquement par un-e représentant-e de leur école professionnelle, le :

Mercredi 24 juin 2026 entre 13h30 et 16h30

Les candidat-e-s doivent être atteignables durant cette période.

Une confirmation écrite par courrier recommandé leur sera adressée dans les 5 jours.

**REMISE DES CERTIFICATIONS POUR LES CANDIDAT-E-S DU CPNE/CG
SITE MALADIÈRE**

Mercredi 1^{er} juillet 2026 à 15h00

Halle de sports de la Riveraine

Rue du Littoral 1

2000 Neuchâtel

Office des apprentissages
Pôle Commerce – Services – Vente

Annexes :

- guide pour les procédures de qualification dans le canton de Neuchâtel
- liste des candidat-e-s

Distribution

- aux candidat-e-s
- aux membres de la CEFA (courriel)
- CPNE-CG-Maladière (courriel)
- CPNE-CG-Progrès (courriel)